## **ANNEXE 1**

## Transfert des subventions allouées au SIGEC par la Commission Permanente du 28 novembre 2014 au profit du SIVOM de l'Arc à l'Etang

## CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT 2015

(Autorisation de Programme 2014-10127T)

Nature des projets	Montant des dépenses subventionnables (HT)	Total des dépenses par projet (HT)	Montant des subventions subventions proposées	Total des subventions proposées
	2015		2015	
Ferme du moulin du pont : diagnostics et démolition	428 405 €	428 405 €	214 203 €	214 203 €
Etude de faisabilité pour l'aménagement des bords de l'Arc	59 400 €	59 400 €	29 700 €	29 700 €
TOTAUX		487 805 €		243 903 €

## **ANNEXE 2**

Dissolution du Syndicat Intercommunal des Syndicats de la Basse Vallée de l'Arc (SYSY)

Transfert de la subvention allouée par la Commission Permanente du 28 novembre 2014 au profit du SIVOM de l'Arc à l'Etang

Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2016 (Autorisation de Programme 2014-10127T)

Nature de l'opération	Dépense subventionnable (euros H.T)	Subvention
Aménagement d'un local à archives	9 051 €	7 241 €
TOTAL	9 051 €	7 241 €

Transfert au profit du SIVOM de l'Arc à l'Etang de la subvention allouée par la Commission Permanente du Conseil Départemental du 19/12/2014 au Syndicat intercommunal des syndicats de la basse vallée de l'arc (SYSY).

Commission permanente du 25 mars 2016 -

Rapp SUBVENTION ALLOUEE PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL PROPOSITION D'AFFECTATION NOUVELLE Subvention BENEFICIAIRE NATURE DU **DEPENSE HT** BENEFICIAIRE NATURE DU Imputation **DEPENSE H.T** Date de la Subvention Imputation réaffectée **DECISION PROJET** subventionnable accordée Budgétaire **PROJET** Budgétaire subventionnable 2014-2014-Syndicat intercommunal 24007A SIVOM de l'arc à 24007A Aide à l'accessibilité des services publics aux Aide à l'accessibilité des services publics des syndicats de la Basse 19/12/2014 6 000 € 4 800 € 6 000 € 4 800 € personnes à mobilité réduite (204-71l'étang aux personnes à mobilité réduite (204-71-Vallée de l'Arc SYSY) 204142) 204142) Dossier n° AC-002391 Dossier n° AC-004491 TOTAL 6 000 € 4 800 € TOTAL 6 000 € 4 800 €

annexe 3 - Réaffectation PMR 2014.xls 11/02/2016